



L'Uniopss participe à l'AG du Collectif Handicaps

L'Uniopss a participé, le 24 juin, à l'Assemblée générale statutaire du Collectif Handicaps, présidé par Arnaud de Broca. L'occasion d'évoquer plusieurs sujets d'actualité en lien avec ce secteur.

📅 Publié le 29 juin 2026

👤 De Uniopss

HANDICAP

BRÈVE

INFO NATIONALE



L'Assemblée générale statutaire du Collectif Handicaps du 24 juin dernier, à laquelle a été conviée l'Uniopss, a été l'occasion de revenir sur le report de la Conférence nationale du handicap à l'automne, mais aussi, lors d'un échange avec des représentants de la DGCS, sur les actualités de la transformation de l'offre dans le secteur.

La DGCS a présenté les travaux en cours sur la future instruction relative à l'offre de services coordonnés, qui paraîtra à l'automne.

Le réseau Uniopss-Uriopss et ses adhérents, fortement mobilisés dans le cadre des groupes de travail de préparation, a remis à la DGCS sa contribution, dans laquelle sont soulignés plusieurs points : l'absence de base légale à la territorialisation des ESMS (hors SAD), la nécessité de faire évoluer le régime des autorisations, encore basé sur un prisme capacitaire, pour donner aux ESMS les moyens de répondre aux enjeux de la transformation de l'offre, les modalités de regroupement entre ESMS et de coopération avec les acteurs de droit commun, et enfin les dimensions tarifaires dans le cadre des évolutions des CPOM et le lien avec la réforme SERAFIN PH.